



SAISON 2017 – 2018

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Dossier à nous retourner obligatoirement avec

- *La fiche de renseignements*
- *La demande d'adhésion*
- *L'autorisation au droit à l'image*
- **Le certificat médical fourni par votre médecin si vous en disposez pas un de moins de 3 ans pour la pratique du Tennis de Table**
- *Remplir le questionnaire de santé si vous possédez un certificat médical de moins de 3 ans*
- *Prise de connaissance du contrat d'assurance*

La licence ne sera pas délivrée sans la cotisation et sans le certificat médical même pour les licences loisirs.

**A rendre avant le mardi 19 septembre 2017
afin de pouvoir intégrer une équipe (1^{er} tour : 30/09/2017)**

Charte de l'EFVTT

Quelques concepts simples mais qu'il est toujours bon de rappeler

A L'ENTRAÎNEMENT

Concept 1 : Chaque adhérent est libre de choisir « sa pratique » du tennis de table, en compétition ou en loisir et s'engage à respecter la charte.

Concept 2 : Pour jouer dans la salle, vous devez être en possession d'un certificat médical vous autorisant la pratique du tennis de table.

Concept 3 : L'installation et le rangement de la salle sont l'affaire de tous.

Concept 4: Le respect de l'entraîneur commence par la ponctualité : arriver 10 minutes avant le début de la séance d'entraînement afin que chaque séance débute à l'heure.

Concept 5: L'entraînement est la clé de la progression individuelle; l'assiduité est nécessaire.

Concept 6 : Les exercices sont importants : écouter la présentation des exercices par l'entraîneur fait partie des obligations de l'entraînement

Concept 7 : Il ne faut pas confondre entraînement et séance de loisir : le respect de l'entraîneur passe par le sérieux apporté à l'entraînement

Concept 8: Vous êtes priés également de vous abstenir de toute forme de manifestation de mauvaise humeur, en particulier en jouant, et de toute parole grossière ou désobligeante. Nous avons la responsabilité de donner un bon exemple aux plus jeunes.

Concept 9 : Chacun est prié de respecter le matériel.

Concept 10 : Une tenue sportive (short, t-shirt et basket) est exigée. Le pantalon de survêtement est toléré. Une bouteille d'eau doit être apportée afin d'éviter les va et vient pendant la séance.

EN COMPETITION

Concept 1 : Appliquer tous les concepts de l'entraînement.

Concept 2 : Que la compétition soit par équipe ou individuelle, il est important de porter le maillot du club.

Concept 3 : Etre titulaire dans une équipe signifie participer à l'entraînement dirigé et être présent à 6 matchs sur 7.

Concept 4 : Les décisions du capitaine et du responsable des équipes doivent être respectées.

Concept 5 : Au cours d'un match, le respect de l'adversaire, des partenaires et de l'arbitre sont des valeurs nécessaires.

Concept 6 : Il faut savoir se contrôler, et même si la colère monte, jeter sa raquette de rage, crier, jurer, ... sont des manque de « fair-play ».

Concept 7 : Avoir l'esprit sportif, c'est aussi se battre jusqu'au dernier point, sans jamais rien lâcher, même si le match semble perdu

Concept 8 : A la fin du match, quel qu'en soit le résultat, il est obligatoire de serrer la main de son adversaire et de remercier l'arbitre

Concept 9 : Quand tu ne joues pas, ta présence est importante pour encourager et supporter ton équipe

Concept 10 : Pour chaque match, afin de donner un maximum de conseils à celui qui joue, il est nécessaire qu'un coach soit désigné

Concept 11 : Etre arbitre est un rôle très important, et il faut toujours le faire dans un esprit de sérieux et de respect des joueurs

Lu et approuvé

Date :

Signature de l'adhérent

ENTRAINEMENTS

Lieu : Salle des sports de VILLENEUVE le **MARDI**

18h15 - 19h15	Baby PING (4 à 7 ans)
18h15 - 19h45	Jeunes (8 à 17 ans)
18h00 - 20h30	Adultes compétitions
20h00 - 22h00	Loisirs adultes

Lieu : Complexe sportif de Monfray Sports à Fareins le **JEUDI**

18h00 - 19h00	Baby PING (4 à 7 ans)
18h00 - 19h30	Jeunes (8 à 17 ans)
19h30 - 22h00	Adultes compétitions et loisirs

Le planning définitif sera mis en place à la rentrée avec l'entraîneur.

TENUE

Pour participer aux entrainements :

- Un short et un t-shirt
- Une serviette
- Une bouteille d'eau
- Une corde à sauter
- Des baskets de salle (obligatoire)

La tenue du club est obligatoire pour les compétitions :

- Tarif du maillot : 25€ (obligatoire cette année car nouveau maillot)
Le tarif sera dégressif si des sponsors seront trouvés
- Un tarif pour une raquette débutant sera proposé en début d'année.
- Pour tout achat de raquette, s'adresser à l'entraîneur, Sébastien Ogier, le club commandera ensuite chez Castano Sports

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Informations du joueur :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tel. portable : _____

Mail : _____

Profession : _____

Pour les mineurs :

Tel. portable de la mère : _____

Email de la mère : _____

Tel. portable du père : _____

Email du père : _____

Déjà licencié(e) l'année dernière ?

N° de licence : _____

CONTRAT D'ASSURANCE

La prise de licence FFTT contient l'assurance « COVEA RISKS » qui garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance :

- ☐ De l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFTT, figurant sur le site web de la FFTT à l'adresse www.fft.com, rubrique « La FFTT – Le contrat d'assurance »
- ☐ Des garanties complémentaires (option Or, Argent, et Bronze) proposées par l'assureur fédéral, présentées ci-après. Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFTT à l'adresse www.fft.com, rubrique « La FFTT – Le contrat d'assurance ». Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.

Et déclare souscrire l'assurance de base.

L'assurance facultative « accidents corporels » est proposée au tarif de 0,35€ et est déjà comprise dans la part fédérale de la licence.

	Garantie Bronze	Garantie Argent	Garantie Or
Capitaux décès	7600 €	15 300€	23 000 €
Capitaux invalidité en cas d'accidents corporels	15 300 €	30 500 €	46 000 €
Indemnités journalières Franchise 3 jours Durée maxi. 365 jours	Néant	15 €	23 €
Frais médicaux	-	-	50 % du régime conventionné de la SS
Cotisation complémentaire TTC	8 €	13 €	20 €

Signature :

(Des parents pour les mineurs)

TARIFS PAR CATEGORIE

Catégorie	Date de naissance	Tarifs(entraînements et championnats par équipes)	Critérium
Baby PING	2010 à 2014	90 €	
Poussins	2009	120 €	10 €
Benjamins	2007 à 2008	120 €	10 €
Minimes	2005 à 2006	130 €	15 €
Cadets	2003 à 2004	130 €	15 €
Juniors	2000 à 2002	140 €	15 €
Séniors	1999 et avant	150 €	15 €
Loisirs		80 €	

Total :

Entrainement	Critérium	Maillot	Total
+	+	=	

Chèque : _____ € Espèces : _____ € Bon MRA : _____ € Bon Caf: _____ €

Pour les familles ayant plusieurs licences, nous ferons une réduction de 50% à partir de la 3^{ème} licence.

NB : Pour tout règlement par chèque et ceci afin d'éviter une erreur d'imputation, merci d'indiquer le nom du joueur au dos du chèque.

Possibilité de faire 3 ou 4 ou 5 chèques qui seront encaissés le 5 Octobre , le 5 Novembre et le 5 Décembre, 5 janvier, 5 février

Date : _____

Signature :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____

autorise / n'autorise pas (1) l'EFVTT à utiliser les photos prises lors des entrainements, des compétitions ou des manifestations, pour la presse ou le site internet.

Je soussigné(e) _____

autorise / n'autorise pas (1) le comité de l'Ain de Tennis de table à utiliser les photos prises lors des entrainements, des compétitions ou des manifestations, pour la presse ou le site internet.

(1) Rayer la mention inutile

Signature :

(Des parents pour les mineurs)

CHARTRE DU CLUB

Je soussigné(e) _____

approuve / n'approuve pas (1) la charte de l'EFVTT et m'engage à la respecter lors des entrainements et des compétitions.

Lu et approuvé

Date :

Signature de l'adhérent

A remplir par votre médecin si vous ne pouvez pas fournir un certificat médical pour la pratique du tennis de table en compétition établi il y a moins de 3 ans



CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
 - ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)
- Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Remplir l'attestation en bas de cette page si vous pouvez répondre **NON** à toutes ces questions :

Durant les 12 derniers mois :	
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essouffement inhabituel ?
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?
A ce jour :	
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

Je soussigné :

Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ____/____/____

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal